

Couffé

INFO

MAI 2024 | N°370

LE BULLETIN MUNICIPAL DE COUFFÉ

www.couffe.fr



Ville de Couffé



IntraMuros Couffé



*Sentier de Cuette
ouvert!*



Mot du Maire



Chères Coufféennes, Chers Coufféens,

Le 7 mai prochain le Comité de jumelage, en relation avec les écoles, participera à la **fête de l'Europe**. Comme chaque année, un pays de l'Union Européenne sera mis à l'honneur. En cette période des Jeux Olympiques, rien de plus normal que d'avoir choisi la Grèce.

Au-delà de cette célébration instaurée pour commémorer la déclaration Schuman du 9 mai 1950, il m'apparaît important de parler de l'Europe avec l'approche des **élections du parlement européen** qui se dérouleront le 9 juin en France. Nous sommes étroitement liés aux décisions prises à Bruxelles, qui influencent tous les aspects de notre vie au quotidien : du soutien à l'économie au changement climatique sans oublier la paix mise à mal aujourd'hui avec la guerre en Ukraine aux portes de l'Union.

Ces élections sont capitales pour notre devenir et celui de nos enfants. Nous devons agir en citoyens responsables. Aussi, je vous invite à aller voter le 9 juin prochain.

Cette année 2024 sera également marquée par le déroulement des **Jeux Olympiques** en France. Ils débiteront dans notre région avec le passage de la flamme olympique le 5 juin à Ligné et sur les communes de Vallons de-l'Erdre et de Ingrandes-Le Fresne. Vous êtes tous invités à assister à cet événement festif.

Au niveau municipal, deux nouveautés avec l'ouverture du sentier de Cuette et des Mollets à la Gruère, ainsi que la création de l'association **Graines de liens** pour le jardin partagé. Amateurs de randonnées et de jardinage, soyez les bienvenus.

Récemment, le journal « Le Figaro » a fait paraître dans ses colonnes le résultat d'une enquête qu'il a menée auprès des villes et des communes ligériennes situées entre Nantes et Angers. Cette enquête basée sur le **Bien vivre dans nos villes** a vu notre charmante commune de Couffé se placer en seconde position derrière Champtocé-sur-Loire et devant Saint-Jean-de-Linières. Les critères déterminants pour notre commune portaient sur l'environnement, les commerces de proximité, l'accès à la santé et le dynamisme de nos associations. Seule ombre au tableau relevée dans cette enquête, l'absence notoire de construction sur les dix dernières années.

Bravo et merci à tous les acteurs qui participez activement à l'attractivité de la commune et au bien-être de ses citoyens.

Le Maire

Daniel PAGEAU

Sommaire

- 2 Mot du Maire
- 3 Conseil municipal
- 4 Solidaire avec vous
- 5-6 Environnement
- 7 Sentiers
- 8 Associations
- 9 Infos diverses
- 10 Retour sur...
- 11 Infos pratiques
- 12 Agenda

Couffé Info

Directeur de la publication : Daniel PAGEAU, Maire -
Rédaction : le Maire, les commissions, service communication, associations - **Mise en page et impression** : service communication - **Crédit photos** Mairie, Ouest-France, associations locales - **Tirage** : 1 160 exemplaires - **Dépôt légal** : mai 2024.

Séance jeudi 28 mars 2024

PRÉSENTS : BARTHÉLÉMY Fabrice, BOUCHEREAU Félix, BRULÉ Joseph, CAPPAL Antoine, CHEVALIER Charles, COTTINEAU Cécile, DELANOUE Frédéric, FEILLARD Sylvie, GOURET Laurent, GUYONNET Émilie, JOUINEAU Daniel, LE MOAL Sylvie, LELAURE Suzanne, PAGEAU Daniel, RICHARD Thierry, SALOMON Florence, SOULARD Éric, TERRIEN Yves, THOMINIAUX Leïla, VALEAU Roseline, VIGNOLET Céline.

EXCUSÉS: BLANDIN Fabrice, MBILEMBI BOMODO Eugénie.

Démission d'un conseiller municipal

Suite à la démission de Noémie AURILLON, pour des raisons personnelles, en date du 28 mars, Antoine CAPPAL, candidat suivant sur la liste minoritaire a pris ses fonctions au sein du conseil municipal.

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Afin d'amortir le choc de l'inflation et soutenir le pouvoir d'achat des agents

publics territoriaux, le conseil municipal, après validation par le Comité Social Territorial, valide le versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents territoriaux. D'un montant maximum de 800 € brut, elle varie selon le revenu brut global perçu entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023 et le temps de travail.

Plan de mobilité simplifié de la Compa

Après lecture du plan de mobilité simplifié de la Compa, le conseil municipal a approuvé l'ensemble des actions en y apportant quelques observations : développement d'une liaison cyclable Oudon Couffé, optimisation des transports collectifs actuels (Transport à la demande, scolaire) et que la Compa soit facilitatrice de la communication sur les actions autour des mobilités durables menées par les communes.

Comptes-rendus complets des conseils municipaux sur www.couffe.fr

Séance mercredi 17 avril 2024

PRÉSENTS : BARTHÉLÉMY Fabrice, BLANDIN Fabrice, BRULÉ Joseph, CAPPAL Antoine, CHEVALIER Charles, COTTINEAU Cécile, DELANOUE Frédéric, FEILLARD Sylvie, GOURET Laurent, GUYONNET Émilie, JOUINEAU Daniel, LE MOAL Sylvie, LELAURE Suzanne, PAGEAU Daniel, RICHARD Thierry, SALOMON Florence, SOULARD Éric, TERRIEN Yves, VALEAU Roseline, VIGNOLET Céline.

EXCUSÉS: BOUCHEREAU Félix, MBILEMBI BOMODO Eugénie, THOMINIAUX Leïla.

Demande de subventions au titre de fonds de concours COMPA 2024

Le conseil municipal sollicite la Compa au titre du fonds de concours pour une subvention de 80 795,64€ soit 12% des dépenses HT pour la liaison douce bourg-ZA Charbonneau.

Elle sollicite également une subvention de 241 280 € soit 58% des dépenses HT pour la seconde phase de l'aménagement du plan d'eau (paysager et mobiliers).

Demande de subvention au titre des amendes de police 2023

Dans le cadre du schéma mobilité et plus particulièrement de la liaison douce entre la Gruère, la Métellerie et la Boissenotière, la municipalité sollicite une subvention au titre des amendes de police 2023 d'un montant de 48 762,22 €, soit 5% des dépenses HT.

Acquisitions de parcelles pour les travaux de liaison douce par la mairie

Dans le cadre de la réalisation de la liaison douce entre le bourg et la ZA Charbonneau, la municipalité fait l'acquisition de parcelles situées aux Fontaines et au Charbonneau auprès des conjoints CHEVALIER pour un montant global de 481,26 €. Et de parcelles situées au Grunches appartenant d'une part, aux conjoints BOURGEOIS pour un montant de 77,74 €, et d'autre part, à Jérôme GUÉRARD DES LAURIERS pour un montant de 158,60 €.

Dans le cadre de la liaison les Thivières - les Mazeriers, la mairie fait l'acquisition d'une parcelle située aux Thivières pour un montant de 130 € auprès des conjoints DUREAU, et d'une autre parcelle appartenant aux conjoints BOULLAIS pour un montant de 202,80 €.

Acquisition de parcelles pour les sentiers

Dans le cadre de la réalisation de sentiers pédestres, la municipalité

décide d'acquérir une parcelle des conjoints ROUSSEAU située aux coteaux de Cuette pour un montant de 631,02 €

Cession immobilière auprès de la SCI Le labo

La SCI occupe gracieusement depuis de nombreuses années un espace communal situé rue Saint-Jérôme. Il convient de régulariser devant notaire la situation. C'est pourquoi la municipalité cède à la SCI Le labo 60m² de terrain pour un montant de 600 €.

Fermeture du Lodj

Le local actuel du Lodj (Local des jeunes) a dû être fermé pour des raisons de sécurité (état défectueux). Il est proposé de mettre à disposition la salle des Fontaines à l'école Hugues-Aufray dès que Couffé Animation Rurale aura recruté un nouvel animateur

Élections européennes 9 juin - bureaux de vote ouverts de 8h à 18h, salle polyvalente.

Solidaire avec vous !

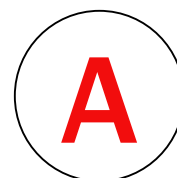


Mutuelle des Cheminots de la région nantaise : réunion publique

Un article concernant cette mutuelle intercommunale choisie par la Compa est paru en mars dernier dans le Couffé Info.

La commission Solidarité a souhaité proposer une réunion de présentation de cette dernière aux Coufféens. Elle aura lieu le **lundi 13 mai à 18h30 salle des Chênes à Couffé**.

N'hésitez pas à venir nombreux la découvrir, il s'agit d'une présentation. D'autres rendez-vous pourront être mis en place pour des études personnelles de vos droits.



Demande d'aide au financement du permis pour les apprentis

Les apprentis majeurs qui préparent l'examen du permis B peuvent transmettre un dossier de demande d'aide au CFA (Centre de Formation des Apprentis) où ils sont inscrits.

Quelques documents sont à fournir : RIB, pièce d'identité, facture de l'école de conduite. La facture doit dater de moins d'un an.

Une aide de 500 € peut être attribuée.

Nouvelle date pour déjeuner au restaurant scolaire

Vous avez plus de 65 ans et vous habitez Couffé, vous pouvez venir déjeuner au restaurant municipal : **Rendez-vous le mercredi 19 juin 2024** à 12 h au restaurant scolaire (rue des Vignes).

Si vous êtes intéressés, ne pas hésiter à retourner ou à déposer votre bulletin d'inscription à la mairie **avant le 31 mai 2024 avec le chèque correspondant au paiement du ou des repas**.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

Bulletin d'inscription pour le déjeuner du 19 juin 2024

NOM :

.....

PRÉNOM :

.....

Tél. : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Nombre de repas : x 6,36 € =€
(chèque à l'ordre de : Régie Mixte Mairie de Couffé)

Visite de l'écocyclerie

La commission Solidarité propose à tous les habitants de Couffé, une visite gratuite à l'écocyclerie Trocantons à Saint-Mars-la-Jaille (arrivage, atelier, boutique).

Celle-ci est prévue le **vendredi 14 juin. Départ de la salle polyvalente à 14h00**.

Un goûter sera offert au plan d'eau de Saint-Mars-la-Jaille. Le transport s'effectuera en car.

Nous vous invitons à vous inscrire auprès de la mairie via le coupon ci-dessous, le plus vite possible, le nombre de places étant limité, **avant le 31 mai**.



Bulletin d'inscription visite de Trocantons

NOM :

.....

PRÉNOM :

.....

Tél. : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

COURRIEL :

Concertation publique sur les énergies renouvelables : du 18 avril au 16 mai

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables impose aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour

le développement de la Production d'Énergies Renouvelables (ZAE nR).

Elles doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie...), mais elles ne garantissent pas leur autorisation. Chaque commune doit présenter cet inventaire dans le cadre de la concertation avec le public.



À Couffé, la population peut consulter le dossier **en mairie aux heures d'ouverture de celle-ci** avec la liste des zones identifiées. Un registre est joint pour y laisser des commentaires jusqu'au 16 mai. Le dossier est également **consultable en ligne sur le site internet** de la mairie : www.couffe.fr.

Des commentaires peuvent être transmis par mail à mairie@couffe.fr.

Groupe Biodiv'Couffé de la commission TE&ER – Actions 2024

À l'issue des actions menées de 2021 à 2023 dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Communale, la commission Transition Écologique & Éco-Responsabilité a créé le groupe **Biodiv'Couffé** qui compte des élus et des citoyens issus du comité de pilotage ou du comité de suivi de l'ABC.

Ce groupe travaille depuis l'automne 2023 pour concrétiser les actions d'acquisition de connaissance et de sensibilisation en s'appuyant sur le rapport de l'ABC produit par le CPIE Loire Anjou.

Il propose de reconduire plusieurs actions de sensibilisation et d'inventaires participatifs sur l'année 2024, en s'appuyant à nouveau sur les naturalistes du CPIE Loire-Anjou.

Pour l'année 2024, est programmé ce qui suit:

- ➔ **Les Inventaires participatifs**
Accompagner les ornithologues, herpéthologues, entomologistes, botanistes, etc. dans leur prospection. Ils vous apprendront à reconnaître le vivant.
 - **Le 25 mai de 9h à 13h**, au Bas-Vieux Couffé, près du Calvaire – Milieux ciblés : prairies naturelles anciennes ou récentes sur côteaux, sous-bois et bord de chemin communal.
 - **Le 29 juin à la Loge au Moine**, en bas de la Gruère – Milieux ciblés : bord de chemin communal, sentier de fond de vallée, bord de ruisseau et sous-bois.
- ➔ **Les animations**
 - Sortie reptiles à la Criboitière, **le 18 mai à 9h**.
 - Sortie libellules des mares de la Tricotière et du plan d'eau, **le 1^{er} juin à 9h** au parking des écoles.
- ➔ **Les espèces de la 15aine**
 - Régulièrement d'avril à septembre, des articles sur la faune et la flore seront publiés sur Intramuros, Facebook et le Couffé Info.
 - Ils invitent les habitants de Couffé à témoigner de leurs observations sur la commune.
- ➔ **Signaler vos découvertes sur Intramuros ou abc@couffe.fr**
 - Dans le prolongement des actions de l'ABC, les citoyens de Couffé sont invités à envoyer des photos ou des enregistrements de chant d'animaux, voire des extraits de vidéo de la faune et de la flore, pour identifier les espèces concernées.
 - Cette démarche participe à l'amélioration de la connaissance de la biodiversité sur la commune durant l'année 2024.





Découvrir la Biodiversité de Couffé Inventaire participatif

Samedi 25 mai matin

de 09H00 à 13H00 (venez quand vous voulez)

Lieu-dit « Bas vieux Couffé »

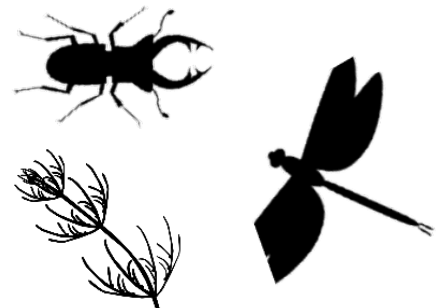
Autour du Calvaire

[47.381241](tel:47.381241), [-1.295995](tel:-1.295995)

Inventaire collectif et convivial des plantes et animaux du lieu. Découvrez la biodiversité de Couffé, apprenez à nommer les espèces et venez échanger sur leurs modes de vie et comment les favoriser.

Animation
gratuite

Prévoir de bonnes chaussures (ou bottes), casquette et bouteille



Pour tout renseignement : abc@couffe.fr

Sans réservation

Ouvert à tous les âges (enfants accompagnés)

Photographies : Laurent Gouret, Dominique Drouet, CPIE Loire Anjou



Sentiers

Le nouveau sentier de Cuette est ouvert aux randonneurs

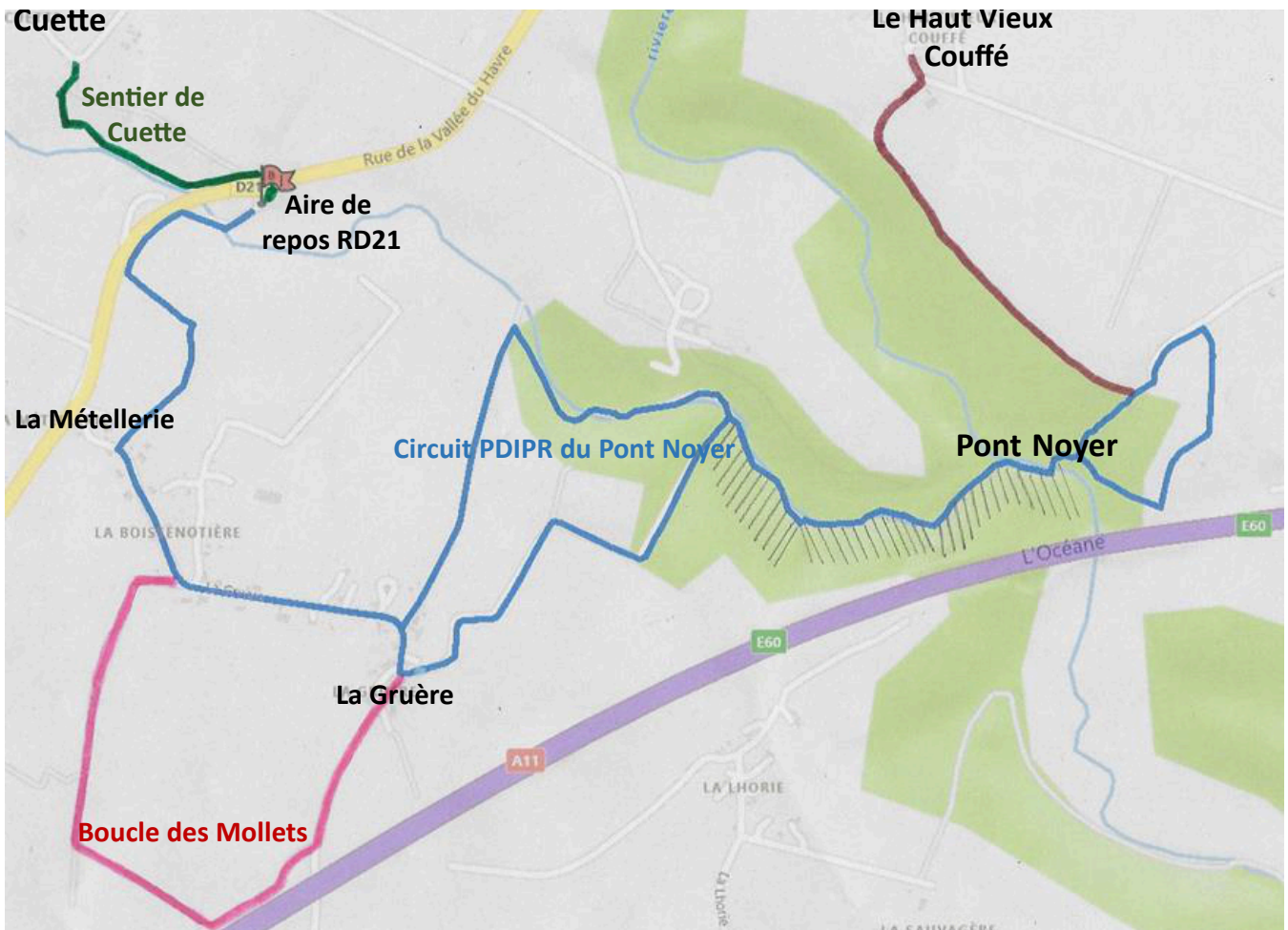
Long de 600 m, ce sentier vous permet de connecter le village de Cuette à l'aire de repos départementale, après la traversée de la RD21 (route de Nantes).

De là, vous continuez sur le circuit PDIPR du Pont Noyer vers la Métellerie, la Gruère et le site du Pont Noyer. Soyez toutefois vigilants lors de votre traversée de la RD21.

Ce projet a pu se réaliser grâce à l'acquisition d'une parcelle par la commune, la signature d'une convention de passage sur une propriété privée, la réhabilitation d'un chemin communal et la réalisation d'une voie douce le long de la RD21. Ce tronçon de Cuette présente quelques difficultés (escaliers, des passages humides et la présence de mares).

Le village de Cuette ne dispose pas de parking voitures, merci de privilégier la marche à pied ou le vélo. Il vous faudra 30 mn à partir des Mazeries (2 km) ou encore une petite heure à partir du centre bourg (3,5 km) pour rejoindre l'aire de repos de la RD21 par la route de la Verdrière.

Pour information, la boucle des Mollets (1,6km) est à nouveau ouverte.



Il reste des sachets de graines à l'accueil de la mairie !

Du côté des associations

FÊTE de la MuSiQuE
Vendredi 14 Juin 2024

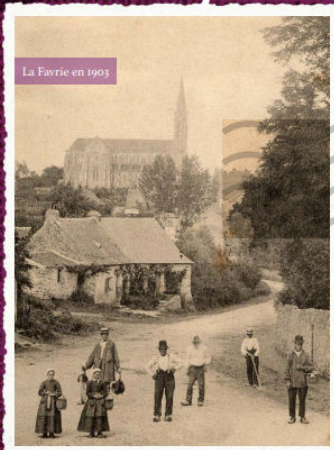


Bar
restauration

20h
Nombreux
Groupes

C
O
U
F
F
É

COUFFÉ
autrefois




RECUEIL DE CARTES POSTALES ANCIENNES
— Au temps le dire —

L'association Au Temps Le Dire vient de faire éditer un recueil de cartes postales **Couffé autrefois** vendu au prix de 18 €. Les personnes intéressées pourront l'acquérir lors des permanences le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h au local ATLD derrière la bibliothèque, ainsi que lors de ses manifestations.

blc
BADMINTON
LOISIR COUFFÉ

**TOURNOI
BADMINTON LOISIR
COUFFÉ
NOCTURNE**
Double hommes et mixtes

Vendredi 31 Mai
Salle de sport Louis-Colas
Arrivée des joueurs à 19H
5€ par équipe
Bar et restauration sur place



Inscription à envoyer avant le 24 Mai:
cussoneau.charlotte555@gmail.com
<https://blc.clubeo.com/> f Badminton Loisir Couffé

Badminton Loisir Couffé organise son traditionnel tournoi d'été le **31 mai à la salle Louis-Colas**. Ambiance et sportivité seront au rendez-vous !

Doubles hommes et doubles mixtes.
Arrivée des joueurs : 19h00
Tarif : 5€/équipe
Bar et restauration sur place

Inscription jusqu'au 24 mai via :

- Mail : cussoneau.charlotte555@gmail.com
- Site : blc.clubeo.com
- Facebook : Badminton Loisir Couffé

Nous vous attendons nombreux(ses) sur les terrains et les gradins !

COUFFÉ
*Marche
Gourmande
et Guinguette*



Dimanche 2 Juin 2024

Repas soit au fit du parcours
soit à la salle

Départ
Salle Polyvalente
de 11h30 à 12h30

Adulte : 18€
Enfant : 9€

Pensez à vous munir de votre gobelet réutilisable

Uniquement sur réservation
du 1er au 20 Mai :
☎ 06 77 22 05 59
ou ✉ rene.menoret@orange.fr
ou ✉ Annie Ménoret 8, rue des marronniers 44521 Couffé
Inscription validée après réception du règlement par chèque à l'ordre du Comité de Jumelage.
Pas de remboursement après inscription sauf si le problème incombe à l'organisation.



CAR recherche un animateur

L'association CAR (Couffé Animation Rurale) est toujours à la recherche d'un(e) Responsable pédagogique Jeunesse.

La/le responsable pédagogique jeunesse est chargé(e) de l'animation du local jeunes ouvert aux 12-17 ans.

Il/elle est chargé(e) d'organiser des activités culturelles et de loisirs, en lien avec le projet pédagogique de la structure pour et avec les jeunes de la commune de Couffé.

Diplômes : BEATEP, BPJEPS, DEJEPS, DUT Carrières sociales ou équivalence, BAFA avec expériences en secteur jeunesse et une volonté de se former à un diplôme professionnel de l'animation.



Contact : CV et lettre de motivation + copie de diplôme par mail à direction.couffe@outlook.fr
02 40 83 14 49

Collecte de protections hygiéniques

La précarité menstruelle concerne environ 1,7 million de personnes en France qui, tous les mois lorsqu'elles ont leurs règles, rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques. Ce phénomène encore tabou les isole, les exclut et met leur santé en danger. Le Département de Loire-Atlantique et ses partenaires agissent contre la précarité menstruelle en mettant en place une grande collecte de serviettes hygiéniques.

Du 11 au 31 mai 2024, déposez votre don de serviettes hygiéniques dans l'un des points de collecte. : Mairie ou pharmacie à Couffé.

Privilégiez les paquets de serviettes, plus adaptées aux besoins des personnes qui ont leurs règles. Vous pouvez également déposer des produits réutilisables (culottes, serviettes, cups). Les dons collectés seront ensuite remis aux personnes qui sont soutenues par les associations partenaires de cette initiative solidaire. Si vous voulez faire un geste pour la planète et pour la santé de toutes les personnes concernées, faites un don de serviettes biologiques !



Accueil des nouveaux habitants

La municipalité organise une soirée pour accueillir les nouveaux habitants arrivés sur Couffé depuis octobre 2022 afin de leur présenter la commune, ses services et les associations. La soirée est programmée le **vendredi 4 octobre 2024**.

Si vous êtes concernés, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie. Une invitation vous sera adressée ultérieurement.

Commémoration du 8 mai

La municipalité et les anciens combattants vous invitent à honorer les soldats morts pour la France le mercredi 8 mai 2024. Rendez-vous à 11h15 devant la mairie.



Retour sur...

... Festival du Masque d'Or 6 et 7 avril



Maires et référents des associations de Teillé et Couffé accueillant le festival.



Extrait de **La réunification des 2 Corées**

... Jardin partagé le 13 avril

Samedi 13 avril, après l'installation d'une clôture, les membres du collectif du jardin partagé se sont constitués en association : **Graines de liens**.

Le bureau se compose de : Sylvain PERROUIN et Céline SABATIER, coprésidents, Vincent DRANGUET, secrétaire, Nelly BOUYER et Annie BEAUFRETON, cotrésorières.



Membres du bureau avec le Maire et l'élú référent Yves Terrien



Installation de la clôture



Adhérents et élus

Infos pratiques

MAIRIE

25 rue du Gal Charette de la Contrie
02 40 96 50 05

Population et État-civil

Lundi : 9h-12h et 14h-16h

Mardi au jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Samedi (sauf été) : 9h-12h

Urbanisme

Lundi : 9h-12h et 14h-16h

Mardi au jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h

Salles et matériel

Lundi au vendredi : 9h-11h

Lundi et vendredi : 14h-15h

Maire et Adjoint

Uniquement sur rendez-vous

CULTURE

Bibliothèque La Forge aux livres

7 rue Saint-Jérôme

02 44 03 20 48

Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 10h-12h

Dimanche : 11h-12h30

SCOLAIRE

École publique Hugues-Aufray

07 49 98 57 40

École privée Saint-Joseph

02 40 96 55 34

ENFANCE-JEUNESSE

Halte-garderie Les libellules

Maison de l'Enfance rue de Bogel

06 34 04 44 43

Relais Petite-enfance

3, place de la Perretterie, Ligné

06 21 68 11 04

Couffé Animation Rurale (CAR)

Maison de l'Enfance rue de Bogel

Accueil périscolaire Les Galipettes

02 40 83 14 49

direction.couffe@outlook.fr

Lundi-vendredi : 7h15-8h45

16h30-19h

Accueil de loisirs

Lundi-vendredi : 9h-18h

Local des Jeunes (Fermé)

13 rue des Vignes

06 59 09 49 33

spotanim@hotmail.fr

Mercredi : 14h-18

Vendredi : 18h30-20h

Samedi : 14h-18h

SOCIAL

ADAR - Aide à domicile

Espace Corail, 76 av. Fr. Robert, Ancenis

02 40 09 14 40 - 06 83 36 22 20

ADT 44 - Aide à domicile

02 40 97 75 70

CLIC - Bureau infos aînés

Espace Corail, 76 av. Fr. Robert, Ancenis

02 40 96 12 51

Maison Frances Services (CAF,

CPAM, impôts, services de la sous-préfecture)

1, rue du Dr Bousseau, Ancenis

02 40 83 08 50

ancenis@france-services.gouv.fr

Lundi - vendredi : 9h-12h30

14h-16h30

SSIAD (Soins infirmiers à domicile)

98 rue des Marronniers, Ligné

02 51 12 26 04

Pilot'âges - transport solidaire

07 68 34 99 70

MEDICAL

Espace Santé de Couffé

1, impasse des Écureuils

Généraliste Dr ONG Tatiana

02 52 77 99 97

Pharmacie COLLIN

02 40 96 51 80

pharmaciecollin44@gmail.com

Cabinet infirmiers libéraux

V. DELAGE & A. VILAIN

07 85 36 12 05

Cabinet infirmières libérales

LEHY, OUARY, GAZON...

06 87 87 99 75 - 02 40 83 65 12

Kinésithérapeutes

02 40 83 42 41 - doctolib.fr

Diététicien L. COURBET

07 68 29 89 06

Ostéopathe G. MARTIN

07 70 54 06 99

Ostéopathe É.FOURRIER

07 78 26 13 93 - 06 03 34 43 10

Orthophonistes

02 40 98 54 31

Psychologue clinicienne

06 07 67 74 95

Sophrologue

07 61 98 25 48

COMMUNICATION

Relais postal

2 place Saint-Pierre

02 40 96 50 89

Presse locale

Ouest-France

06 25 91 64 47

yannjoce.bernard@gmail.com

Écho d'Ancenis

06 88 35 12 85

cess0908@hotmail.fr

Presse Océan

06 72 49 72 59

isadoudon@gmail.com

Numéros d'urgence

Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15 ou 112

Pharmacie de garde 32 37

Dentiste 15

Urgence électricité ENEDIS

09 72 67 50 44

Urgences gaz GRDF

0 800 47 33 33

Eau potable VEOLIA

02 40 45 15 15

Centre anti-poison 02 40 16 33 60

SOS Urgences gardes d'enfants

02 51 14 18 61

Femmes victimes de violence 39 19

Message d'urgence (SMS) 114

Allo enfance en danger 119

Prévention suicide 31 14

Maltraitance contre personnes

âgées/handicapées 3977

Lutte contre le harcèlement 3020

Agenda

Mardi 7 mai
Fête de l'Europe avec les écoles
 Comité de jumelage

Mercredi 8 mai
Commémoration fin 2^e guerre mondiale
 Mairie
 11h15 - Mairie

Dimanche 12 mai
Concours de palets sur planche
 Les palets coufféens
 Stade de la roche



Lundi 13 mai
Réunion publique mutuelle intercommunale
 Mairie
 18h30 - Salle des Chênes

Samedi 18 mai
Sortie reptiles
 Mairie
 9h00 - Criboitière

Dimanche 19 mai
Vide grenier
 APE École Hugues-Aufray
 8h-18h Salle des sports Louis-Colas



Samedi 25 mai
Inventaire participatif prairies naturelles
 Mairie
 9h00 à 13h00 - Bas-Vieux Couffé

Vendredi 31 mai
Tournoi Badminton
 Badminton Loisir Couffé
 19h - Salle des sports Louis-Colas



Samedi 1^{er} juin
Sortie Libellules des mares
 Mairie
 9h00 - parking des écoles

Dimanche 2 juin
Marche gourmande et guinguette
 Comité de jumelage
 11h30 - salle polyvalente



Dimanche 9 juin
Élections européennes
 Mairie
 8h-18h - Salle polyvalente

Vendredi 14 juin
Visite de l'écocyclerie Trocants
 Mairie
 14h - Vallons de l'Erdre

Vendredi 14 juin
Fête de la musique
 L'art à Tatonville
 20h - bourg



Samedi 15 juin
Festival Que demande le peuple ?
 Bric à Bringués
 16h-2h30 - Ferme la Gazi



Mercredi 19 juin
Repas des aînés au restaurant scolaire
 Mairie
 12h - restaurant scolaire

Samedi 29 juin
Inventaire participatif
 Mairie
 Loge aux Moines

29 juin
Inauguration sentier pédestre
 Mairie

Associations, merci de nous transmettre vos articles et les visuels en pièce jointe **avant le 10 mai** pour les événements ayant lieu **après le 5 juin**.
 Après cette date, nous ne sommes pas en mesure de vous garantir la publication de vos articles.